



Deux ans après l'Accord de Paris, l'action est l'affaire de tous.tes !

Avec +1,1°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle (1850-1890), 2016 a battu tous les records de température enregistrés jusqu'à maintenant. 2017 a d'ores et déjà apporté son lot d'événements climatiques extrêmes : les ouragans Harvey et Irma, les moussons violentes en Asie du Sud-Est, ou encore la progression de la faim dans le monde pour la première fois depuis plus de 10 ans. Tous ces éléments constituent les signaux des impacts croissants et de plus en plus intenses des changements climatiques.

Ces impacts sont d'autant plus préoccupants qu'ils touchent principalement les populations et les États les plus vulnérables. Il est donc toujours plus urgent d'accélérer la lutte contre les dérèglements climatiques afin de limiter le réchauffement global bien en deçà de 2°C et tendre vers 1,5°C.

Des enjeux climat-développement toujours intrinsèquement liés

Face aux urgences, la communauté internationale a rappelé à de nombreuses reprises sa volonté de défendre les grands principes de l'Accord de Paris et la nécessité d'accélérer sa mise en œuvre effective. L'annonce du retrait des États-Unis en juin dernier a constitué un choc violent et, *a priori*, un mauvais signal sur le plan de la mobilisation internationale pour la lutte contre les changements climatiques. Néanmoins, cette décision unilatérale a finalement permis de réaffirmer l'irréversibilité de l'Accord adopté à la COP21 et d'ancrer clairement l'impossibilité d'en renégocier les termes, pour quelque pays que ce soit. Plusieurs mois après cette annonce, le gouvernement américain semble de plus en plus isolé sur la scène internationale où les pays, y compris les grands émetteurs comme l'Union européenne, la Chine ou l'Inde, ont fait front commun.



©GERES - Cambodge

Et pourtant, défendre l'Accord de Paris est une condition nécessaire mais insuffisante en soi pour rectifier la trajectoire de réchauffement global. En effet, selon les estimations basées sur l'agrégation des contributions annoncées, la tendance est toujours à une hausse de plus de 3°C d'ici à fin du siècle.

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les gouvernements doivent élaborer des politiques nationales de transition énergétique et écologique ambitieuses et cohérentes avec les engagements pris dans le cadre contributions déterminées au niveau national (NDC). Il est, en outre, nécessaire de les mettre en œuvre au plus vite, sans attendre 2020, tout en élaborant des trajectoires de long-terme cohérentes avec le maintien d'un réchauffement global à 1,5°C.

Du point de vue de la commission Climat et développement, la lutte contre les changements climatiques est d'autant plus nécessaire qu'elle est indispensable à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015¹.

1. Document de position de Coordination SUD, *Les objectifs de développement durable ne pourront être atteints sans limiter le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C*, 2015. Accessible ici : <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/CS-COP21-FR-web-revu-vf.pdf>

La COP23, une étape indispensable à ne pas rater !

La 23^e Conférence des Parties (COP23) à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Bonn (Allemagne) du 6 au 17 novembre 2017 sous présidence fidjienne. Cette conférence est la première session après l'annonce du retrait des États-Unis d'Amérique de l'Accord de Paris. Ceci va engendrer une attention particulière, tant médiatique que de la part des représentations nationales autour de la délégation américaine.

Il s'agit, néanmoins, d'une COP technique avec seulement 1 jour et demi de segment de haut niveau, impliquant la présence d'Emmanuel Macron le 16 novembre.

L'agenda de la COP23 est centré sur les priorités de la présidence fidjienne, à savoir :

- les avancées sur le *Paris Agreement Work Programme* (à savoir la méthode de travail) ;
- les financements climat (100 milliards par an d'ici à 2020 et accès aux financements climat) ;
- la gestion des risques climatiques et la résilience, avec un focus sur les pertes et dommages ;
- le rehaussement de l'ambition avant 2020 à travers les NDC.

La COP23 doit constituer un moment pivot : elle doit poser les bases pour renforcer l'action immédiate et de long terme des pays. Elle doit créer les conditions nécessaires et favorables à la révision à la hausse des NDC des pays, tout en renforçant la transparence du fonctionnement de l'Accord de Paris.

A l'occasion de cette COP, les organisations de la société civile, coordonnées par le Réseau Action Climat-France et Coordination SUD ont élaboré un document de positionnement² à l'attention des négociateurs. Parmi les recommandations de la société civile, trois éléments font particulièrement écho aux préoccupations de la commission Climat et développement de Coordination SUD.

1. Prendre la mesure de l'enjeu des pertes et dommages

Bien que la COP22 n'ait pas clairement défini les résultats escomptés de la COP23 en matière de pertes et dommages, cet enjeu reste une priorité majeure pour de nombreux pays en développement. Créé en novembre 2013, le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages (WIM) fait partie intégrante dans l'Accord de Paris mais n'a, pour l'instant, pas réussi à susciter une mobilisation des États pour appuyer les populations subissant des dommages irréversibles, à travers des actions concrètes et un soutien financier. Le plan d'action manque clairement d'ambition en termes d'identification de sources de financements et d'actions concrètes pour répondre aux pertes et dommages.

A la COP23, les États doivent rectifier le tir soit à travers une décision de la COP soit en améliorant le contenu du plan d'action. Ils doivent saisir l'opportunité de la COP23 pour rendre le WIM pleinement opérationnel.

2. Opérationnaliser l'objectif d'adaptation sous l'Accord de Paris

Enjeu-clé pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables, l'adaptation est de plus en plus intégrée par les gouvernements dans leurs politiques nationales de lutte contre les changements climatiques mais aussi leurs contributions déterminées au niveau national. Un nombre croissant de pays développe ou est déjà dans la phase de mise en œuvre de leurs Plans nationaux d'adaptation. Mais l'ambition affichée dans l'Accord de Paris de mettre adaptation et atténuation sur un pied d'égalité, requiert des efforts supplémentaires, aussi bien qualitatifs que quantitatifs.

Une priorité pour les gouvernements est de mettre en place un processus afin de rendre opérationnel l'objectif global d'adaptation. La communauté internationale doit également saisir l'opportunité de la COP23 pour annoncer un passage à l'échelle des actions et du soutien financier pour l'adaptation.

3. Les financements climat comme clé de voûte

Les financements climat ont le potentiel de maintenir et renforcer la confiance entre les pays du Sud et du Nord, de débloquent l'ambition à travers la réalisation des parties conditionnelles des contributions nationales des pays en développement et de permettre le nécessaire développement de sociétés inclusives, résilientes et bas-carbone dans les pays les plus pauvres. La promesse de fournir 100 milliards de dollars par an pour la solidarité climatique d'ici à 2020 est encore loin d'être atteinte, mais représente un seuil minimum indispensable pour les pays et les populations qui subissent de plein fouet les impacts des changements climatiques.

A la COP23, les pays développés devront réitérer leur engagement à atteindre cet objectif et à renforcer les moyens pour le concrétiser.

La commission Climat et développement sur le terrain

La **commission Climat et développement** de Coordination SUD (CCD) travaille sur les liens entre développement et changements climatiques. Ses organisations membres s'attacheront plus particulièrement à traiter, pour les années à venir, de la question climatique au travers de : l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique dans les bâtiments, l'adaptation et les vulnérabilités, la finance climat et la transversalité des approches genre et climat. A ce titre, les organisations œuvrent sur différents terrains par la conduite de projets intégrant la dimension climat comme par exemple Gevalor et Acting for life.

2. RAC-F, 2 ans après la COP21 quels défis à l'échelle internationale, 2017. Accessible ici : <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2017/11/dp-cop23.pdf>



©Gevalor - Madagascar

Gevalor depuis sa fondation en 2004 apporte un appui à la gestion des ordures ménagères de Mahajanga, ville côtière d'environ 300 000 habitant.e.s, à climat tropical humide, qui souffre sporadiquement de peste et de choléra. La mise en place d'une gestion correcte des ordures ménagères d'une ville de cette importance constitue un projet à pas de temps long (la décennie), compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent, comme le changement des habitudes des habitants et des municipalités, la création d'une décharge contrôlée, le montant des investissements nécessaires (flotte de collecte, décharge, équipements de valorisation), la nécessité d'identifier les moyens de couvrir localement les coûts opératoires, et donc d'établir des circuits commerciaux pour des produits nouveaux d'une part et de convaincre les municipalités d'autre part de participer au coût du service public de gestion des déchets. Ce pas de temps long n'est pas un avantage pour certains bailleurs de fonds qui ont tendance à privilégier des projets à retour rapide.

Actuellement si des résultats très concrets ont été obtenus à travers l'opérateur privé mis en place, Madacompost, comme :

- la valorisation de 75 % du volume de déchets et donc division par 4 du tonnage de déchets collectés (6000 tonnes par an, soit 30 % des déchets générés) pour obtenir le volume de déchets ultimes à enfouir, d'où augmentation de la durée de vie de la décharge et diminution des coûts correspondants ;
- la création d'une centaine d'emplois, essentiellement à destination des populations les plus pauvres, avec forte proportion de femmes (50 %) ;

- la commercialisation de quatre produits nouveaux issus des déchets :
 - du compost à usage agricole participant à la séquestration du carbone dans les sols (4 pour 1000) ;
 - du combustible alternatif au bois de chauffe ou au charbon de bois ;
 - des éléments de construction à base plastiques ;
 - un engrais biologique azoté issu des cornes de zébu
- action climatique importante avec réductions d'émissions d'environ 4000 tonnes CO_{2eq} par an (méthodologie MDP) participant à 30 % à la couverture des coûts opératoires.

Des progrès significatifs sont encore à obtenir sur plusieurs points, comme la commercialisation du compost, la participation de la municipalité au coût du service public réalisé, la généralisation de la collecte à au moins 80 % des déchets générés.

Parmi les organismes qui ont permis à Gevalor d'ébaucher un modèle jusqu'à présent inexistant de gestion des déchets dans une ville moyenne d'un pays très pauvre (5^e pays le plus pauvre du monde avec un PIB par tête de 382 dollars), il faut citer Gescod (ex Ircod), qui apporte depuis plusieurs décennies un soutien institutionnel à la ville de Mahajanga et gère actuellement un projet Ficol d'appui à l'assainissement solide et liquide de la ville, la Fondation GoodPlanet qui valorise les réductions d'émissions produites et des financeurs comme le Syctom, l'Agence française de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial, le Fonds Passemar.

Le projet Mahajanga fait partie du programme Africompost nominé pour le prix Climate & Clean Air Award de la COP23.

Acting for life : projet d'appui à la mobilité de l'élevage et du renforcement de la résilience

Au Sahel, le réchauffement climatique tend à rendre les régimes pluviométriques plus irréguliers et à augmenter la fréquence des chocs saisonniers et interannuels, et notamment des vagues de sécheresse. Pour les éleveurs, ces facteurs contribuent à aggraver l'incertitude et les risques. Les ruminants, et en particulier le bétail, sont d'importants émetteurs de méthane du fait de leur système digestif. Cependant, ce type d'élevage transhumant contribue à la séquestration du carbone : la savane tropicale stockant plus facilement que tout autre écosystème le carbone dans ses sols.

En revanche, une part importante du carbone ainsi stockée serait relâchée dans l'atmosphère s'il y avait conversion des parcours d'élevage en terres agricoles³. La pérennisation de la mobilité du bétail et le plaidoyer pour une utilisation pastorale des ressources naturelles constituent ainsi d'importantes mesures d'atténuation des changements climatiques.

C'est pourquoi le consortium Acting For Life et 20 partenaires sur le terrain mettent en œuvre depuis janvier 2015 et pour 4 ans le projet *Strengthening Resilience through Livestock Mobility in the Sahel*. Ce projet d'appui à la mobilité de l'élevage et du renforcement de la résilience d'un million de bénéficiaires, directs ou indirects, liés à l'agropastoralisme à travers la sécurisation de la mobilité transfrontalière du bétail permet plus de 2 500 km de pistes sécurisées et balisées ainsi que la fourniture de services (aliment bétail et services vétérinaires) en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ce projet de renforcement de la résilience des personnes face aux changements climatiques et de réduction de l'empreinte carbone de la filière viande dans les pays sahéliens est soutenu par la coopération britannique (DFID), l'Union européenne et Air France.

L'offre et la vente au détail de l'aliment-bétail fournissent



©Acting for life - Gilles Coulon

des protéines fourragères à forte digestibilité, ce qui réduit les émissions de méthane. De même, si le projet n'est pas directement orienté vers l'agriculture, il encourage parmi les communautés pastorales et agropastorales l'utilisation optimale de sous-produits agricoles de bonne qualité, tels que les fanes de niébé et d'arachide et réduit ainsi les émissions de méthane.

En sécurisant la mobilité transfrontalière et en fournissant des services, le projet sert la production et la commercialisation du bétail, et consolide la part dévolue à l'élevage dans les systèmes de vie agropastoraux. Il limite les incitations au défrichage à des fins agricoles et, ce faisant, protège les ressources des parcours et des zones arborées. Il préserve également la séquestration du carbone opérée par les savanes herbeuses.

De plus, ce mode de production et de commercialisation des produits carnés est particulièrement économe en carburant fossile : réduction de la déforestation pour l'élevage, transport du bétail sur pied, réduction des importations lointaines.

3. UNEP, Convention on Biological Diversity, 2010, op. cit.

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 160 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Depuis 2007, les ONG de solidarité internationale et les ONG environnementales de Coordination SUD se sont réunies au sein de la CCD - commission Climat et développement avec deux principaux objectifs

1. Nourrir le débat sur les politiques climatiques auprès des acteurs nationaux impliqués dans les enjeux climat & développement ;
2. Favoriser le renforcement des compétences et la diffusion des outils nécessaires à une meilleure intégration des questions climatiques dans les projets de développement des ONG du Nord et du Sud.

Pour ce faire, plusieurs thématiques dont l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique des bâtiments, les financements climat, les vulnérabilités face au climat, les mécanismes internationaux ou encore les interactions climat & genre sont traitées par les chantiers de travail de la commission.



Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

